

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE EN ACTION 2022 • 2025



**QUATRE ANNÉES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES,
RÉUSSIR LES TRANSITIONS ET PRÉPARER
L'ÉCONOMIE DE DEMAIN**

UNE AMBITION POUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une stratégie pour renforcer l'économie régionale

Adopté en 2022, le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) constitue la feuille de route économique de la Bourgogne-Franche-Comté jusqu'en 2028. Il traduit une ambition simple : créer les conditions d'une économie plus forte, plus innovante, plus durable et plus créatrice d'emplois. Cette stratégie est menée en partenariat avec l'État, l'Union européenne, les collectivités locales, les chambres consulaires, les universités, les pôles de compétitivité et l'ensemble des réseaux économiques régionaux.

Depuis quatre ans, les entreprises ont dû faire face à de nombreux défis : flambée des coûts de l'énergie, forte poussée inflationniste et hausse rapide des taux d'intérêt, conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, tensions sur les approvisionnements, accélération des transitions écologique et numérique, évolution rapide des marchés et des technologies.

Face à ces mutations, la Région a choisi d'agir pour :

- ➔ Soutenir l'investissement ;
- ➔ Accompagner les entrepreneurs ;
- ➔ Accélérer l'innovation ;
- ➔ Préserver les emplois et les savoir-faire ;
- ➔ Préparer l'économie de demain.

Les cinq ambitions de la stratégie économique de la Région BFC :



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Créer, développer, investir, transmettre.



STIMULER L'INNOVATION

Recherche, développement, numérique et technologies d'avenir.



RÉUSSIR LES TRANSITIONS

Décarbonation, sobriété, circularité et responsabilité.



DÉVELOPPER TOUS LES TERRITOIRES

Industrie, économie de proximité, ESS et foncier économique.



CONSTRUIRE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Mobiliser tous les acteurs au service du développement régional.

LES CHIFFRES À RETENIR :

1 EURO investi par la Région génère jusqu'à 5 € d'investissements privés ;

854 dossiers d'aide aux entreprises sur la période, pour un peu plus de

63 MILLIONS D'EUROS attribués ;

20 850 prestations d'accompagnement à la création et à la reprise réalisées ;

5 120 créateurs d'entreprise accompagnés ;

49,5 MILLIONS D'EUROS mobilisés grâce aux Fonds européens pour le fonds OSER Bourgogne-Franche-Comté ;

200 PROJETS INNOVANTS dans les domaines d'excellence soutenus par la Région à hauteur de

27 MILLIONS D'EUROS.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À CHAQUE ÉTAPE

Créer, investir, transmettre, se développer

Derrière chaque emploi créé, chaque investissement productif ou chaque innovation, il y a une entreprise et un projet.

La stratégie économique de la Région définit les priorités et les actions à mener pour accompagner les entreprises tout au long de leur parcours :

CRÉER

➔ Accompagner les porteurs de projets et sécuriser le démarrage de leur activité.

DÉVELOPPER

➔ Soutenir la croissance, l'emploi et les investissements.

INVESTIR

➔ Faciliter l'acquisition d'équipements, l'extension des sites ou la modernisation des outils de production.



INNOVER

➔ Favoriser la recherche, le développement et la mise sur le marché de nouvelles solutions.

EXPORTER

➔ Accompagner la conquête de nouveaux marchés.

TRANSMETTRE

➔ Préserver l'activité économique et les savoir-faire.

DES OUTILS FINANCIERS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Une région qui joue pleinement son rôle de levier

L'action économique régionale comprend des aides directes et également des outils financiers qui permettent d'amplifier les investissements privés et de sécuriser les projets des entreprises.

Depuis 2022, la Région renforce ces outils pour aider les entreprises à créer, se développer, innover ou rebondir. Aux côtés de partenaires publics et privés, elle investit dans des fonds qui renforcent les capacités financières des PME et des startups et facilitent l'accès au crédit. Elle soutient également les entreprises stratégiques grâce à BFC Participations et accompagne les projets innovants dans des secteurs d'avenir comme la transition environnementale, l'industrie du futur et la santé.

En 2023, elle a investi par exemple 4 M€ dans le fonds Création 6, qui soutient les jeunes entreprises innovantes et créatrices d'emplois. En 2025, la Région a également investi 1,5 M€ dans Pertinence Invest 3, un fonds dédié aux startups développant des technologies de rupture dans des secteurs stratégiques comme la transition environnementale, l'industrie du futur et la santé.

Minoterie Dornier Bians-les-Usiers (25)

La Minoterie Dornier, fondée en 1926, est spécialisée dans la nutrition animale et la production de farines panifiables. Elle a procédé en 2024 à une recomposition de son capital afin de renforcer son ancrage régional et l'autonomie de son équipe dirigeante. L'opération s'est réalisée avec l'entrée au capital de UI Investissement, du Crédit Agricole de Franche-Comté et de BFC Participations, aux côtés des managers de l'entreprise. Reconnue pour son expertise, elle figure parmi les leaders nationaux de la nutrition animale bio.

OSER Bourgogne-Franche-Comté

Lancé en 2023, le fonds OSER Bourgogne-Franche-Comté (Outil de Soutien aux Entreprises Régionales), est un fonds régional de soutien au financement des entreprises, gratuit, créé par la Région et l'Union européenne. Grâce à 49,5 M€ de fonds FEDER, il facilite l'accès au crédit et le renforcement des fonds propres des TPE et PME pour leurs projets de création, de développement ou de transmission.

BFC Participations

Créée en 2023, ce fonds renforce la capacité de la Région à intervenir dans les entreprises stratégiques de l'agroalimentaire et contribue à conforter la souveraineté économique régionale.

Prêts d'honneur

Le prêt d'honneur (PH) est un prêt à taux 0, qui fait effet levier à la fois sur les prêts bancaires et sur les aides publiques auxquels l'entreprise peut prétendre. Les réseaux Entreprendre, Initiative France et l'ADIE attribuent des PH sur le territoire ; ils sont complémentaires car ils accompagnent des publics différents.

Entre 2022 et 2025, ces acteurs ont octroyé en moyenne 1 060 PH pour un montant total de 8,9 M€.

Sur la période 2022-2025, ce sont plus de 25 M€ qui sont disponibles dans les fonds abondés par la Région pour soutenir les projets de création, développement, investissement et croissance des entreprises en région BFC.

Clair et Net Brognard (25)

L'entreprise se positionne comme apporteur de solutions dans les métiers du bâtiment. Accompagnée par le fonds Défis 2 dès 2017, le chiffre d'affaires est passé de 6 à 11 M€ et la rentabilité a été retrouvée.

UNE INDUSTRIE QUI SE TRANSFORME

Investir aujourd'hui pour produire demain

Avec l'un des tissus industriels les plus importants de France, la Bourgogne-Franche-Comté dispose d'atouts majeurs. Préserver cette force industrielle tout en l'accompagnant dans ses mutations constitue l'une des priorités du SRDEII.

Depuis 2022, la Région soutient :

- Les investissements productifs ;
- La modernisation des équipements ;
- Les projets de relocalisation ;
- La décarbonation des procédés industriels ;
- La diversification des activités ;
- Les projets créateurs d'emplois.

Accompagner les grandes transitions industrielles

La Région s'est particulièrement mobilisée auprès de la filière automobile, confrontée à de profondes évolutions technologiques et industrielles. Pour l'accompagner, deux feuilles de route ont été votées en 2022 et 2025 pour mobiliser près de 30 M€ au travers des différents leviers (innovation, performance opérationnelle, anticipation sur les marchés, formation...). Entre 2022 et 2024, la Région a ainsi subventionné les projets de 52 entreprises de l'automobile, représentant un effort de 7.5 M€.

La Région prépare également un cadre d'intervention spécifique pour les industries liées à la défense, autour des enjeux de souveraineté, de diversification et d'investissement.

SINTERMAT Venarey-les-Laumes (21)

Créée en 2016, SINTERMAT est spécialisée dans la métallurgie des poudres et le frittage Flash (SPS), elle conçoit et industrialise des matériaux innovants à haute densité à destination de secteurs stratégiques tels que la défense, l'aéronautique, le nucléaire ou l'industrie. SINTERMAT a bénéficié de plusieurs soutiens publics et financiers pour accompagner son innovation et sa croissance :

- Pour innover et accéder à de nouveaux marchés, elle a ainsi bénéficié d'une aide FRI (Fonds Régional d'Innovation) de 33 k€ en 2022 et d'une aide France 2030 régionalisée en 2025 – 294 k€,
- Pour favoriser sa croissance par une consolidation financière lorsque Création 5, fonds auquel souscrit la Région, entre à son capital,
- Pour soutenir sa transition vers la décarbonation avec l'aide attribuée en 2023.

INNOVER POUR RESTER COMPÉTITIF

L'innovation comme moteur de croissance

La compétitivité de demain repose sur la capacité à innover aujourd'hui. Pour accompagner les entreprises, la Région agit à tous les niveaux : recherche, innovation technologique, valorisation des découvertes scientifiques, développement des startups et soutien aux projets industriels innovants.

La French Tech Bourgogne-Franche-Comté devient lauréate en 2024 de la première édition de l'initiative « Capitale French Tech de l'année ». Être Capitale French Tech, c'est être reconnu par l'État comme un territoire de référence pour l'innovation, les startups et le développement des entreprises technologiques.

Une dynamique renforcée depuis 2022

La mise en place du PIA 4 régionalisé (France 2030 régionalisé) et la mobilisation du Fonds régional d'innovation (FRI) ont permis d'accompagner plus de 200 projets innovants dans les domaines d'excellence régionaux à hauteur de 27 M€, sans compter les crédits FEDER mobilisés dans le cadre de l'appel à projet RIS 3 dédié à l'innovation collaborative : 50.6 M€ prévus sur cette mesure ont été engagés.

Les 6 domaines d'excellence de la RIS3 Bourgogne-Franche-Comté

- Alimentation durable ;
- Santé et biothérapies ;
- Mobilité durable et connectée ;
- Hydrogène ;
- Matériaux et procédés avancés ;
- Microtechniques et systèmes intelligents.

CND Lab' Chalon-sur-Saône (71)

CND Lab' est une plateforme technologique unique en France qui accompagne les industriels dans l'utilisation des contrôles non destructifs (CND). Elle réunit entreprises, chercheurs et organismes de formation autour d'équipements innovants, afin de soutenir la compétitivité et l'innovation. La plate-forme a obtenu en 2024 une aide France 2030 régionalisée de 564 000,00 € (subvention : 423 000 € et avance remboursable : 141 000 €).

WASORIA Le Creusot (71)

Lauréate du prix Innov BFC 2025, elle a conçu un portique de tri des déchets à base d'IA et d'imagerie pour sécuriser les centres de tri des risques d'explosion. Wasoria est pionnière dans l'utilisation de l'IA pour optimiser la performance des centres de tri des déchets. Le jury a salué le parcours innovant de Wasoria, marqué par son incubation au sein de DECA BFC, sa labellisation par le pôle Polymeris, l'obtention de plusieurs soutiens financiers régionaux consécutifs (Industrie du Futur, Presta'INNO, Fonds Régional de l'Innovation, aide à l'embauche de cadres, France 2030 régionalisé).

L'ancrage territorial des pôles de compétitivité en BFC

En 2023, l'État a relabellisé les cinq pôles de compétitivité de Bourgogne-Franche-Comté (Nuclear Valley, PMT, Pôle véhicule du futur, Polyméris, Vitagora), confortant ainsi leur rôle fédérateur pour la période 2023-2026. Également labellisé, Infr@2050 est un nouveau pôle de compétitivité consacré à la décarbonation des infrastructures.

L'émergence d'une nouvelle filière de la biothérapie-bioproduction : Biovaliance

La Bourgogne-Franche-Comté se positionne progressivement comme un territoire de référence dans les domaines des biothérapies et de la bioproduction : cette ambition s'est traduite par l'adoption d'une feuille de route dédiée en 2024, et par la structuration d'un véritable écosystème régional d'excellence sous la marque Biovaliance.

Un parcours d'accompagnement des startups dynamique

La Région accompagne également les jeunes entreprises innovantes dans leur développement et leur industrialisation afin de favoriser l'ancrage durable des innovations sur le territoire régional.

La présence de la Région BFC au salon Vivatech

Depuis 2024, le stand de la Région BFC sur ce salon dédié aux nouvelles technologies et à l'innovation permet la mise en valeur chaque année d'une douzaine de startups.

RÉUSSIR LES TRANSITIONS

Transformer les défis en opportunités



Transition écologique

Les récentes crises énergétiques depuis

2022 ont confirmé la nécessité d'accompagner les entreprises dans la maîtrise de leurs consommations et la transformation de leur modèle économique. L'énergie est plus que jamais au cœur des préoccupations des entreprises.

La Région soutient :

- La sobriété énergétique ;
- L'économie circulaire ;
- L'éco-conception ;
- La gestion durable des ressources ;
- La décarbonation.



Transition numérique

En réponse à la crise liée au Covid 19, la Région Bourgogne-Franche-Comté a soutenu grâce

au Digit Pass les petites entreprises dans leur digitalisation afin d'améliorer leur organisation, renforcer leur compétitivité et développer leur performance durablement grâce à des actions de conseil et des investissements adaptés.

Eurosit Nevers (58)

Eurosit conçoit du mobilier de bureau innovant et éco-conçu tout en plaçant la responsabilité sociétale au cœur de son développement. Lauréate du Trophée RSE de la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2023, l'entreprise se distingue par ses performances environnementales et son engagement exemplaire en faveur de l'égalité femmes-hommes

Verrerie La Rochère Passavant (70)

Accompagnement à la décarbonation énergétique

Avec une facture qui représentait déjà plus de 10 % du chiffre d'affaires avant la crise énergétique, les Verreries de La Rochère ont dû réagir rapidement. Le diagnostic énergétique de la CCI Saône Doubs a mis en évidence des mesures simples et peu coûteuses. L'entreprise réalise désormais près de 210 000 € d'économies par an.

À ces gains s'ajoute l'isolation du four, un projet majeur soutenu financièrement par la Région à hauteur de 200 000 €.

Le dispositif Digit Pass (2021/2022) a rencontré un fort succès :

- 226 prestations de conseil ;
- 156 aides à l'investissement.

En 2023, le lancement de DEDIHCATED, consortium d'acteurs financé par le FEDER et Digital Europe, a permis la création du premier guichet régional dédié à l'innovation numérique, reconnu au niveau européen.



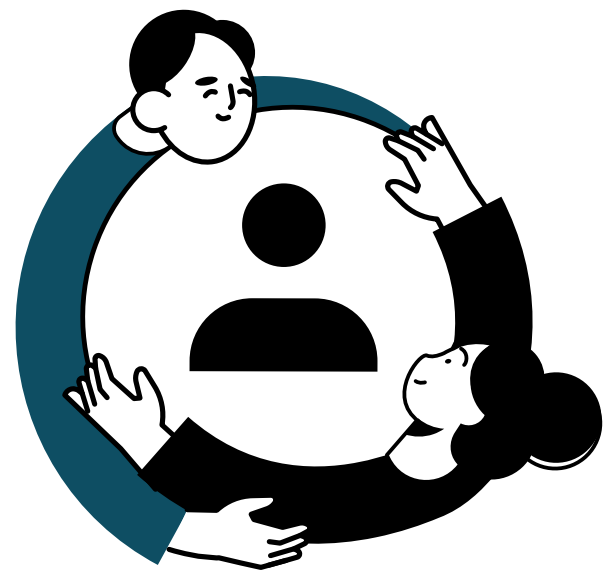
RSE

La Région accompagne également les entreprises sur les enjeux de recrutement, de compétences, de qualité de vie au travail et de responsabilité sociétale.

ENTREPRENDRE PARTOUT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'économie de proximité : un pilier de la stratégie économique de la BFC
L'économie de proximité est désormais considérée comme un pilier stratégique du SRDEII. Elle contribue :

- À l'inclusion ;
 - À la création d'emplois locaux ;
 - À l'innovation sociale ;
 - À la revitalisation des territoires ruraux et urbains.
- La Région accompagne les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leur développement, en soutenant leurs projets, leur financement et leur changement d'échelle. Elle favorise également les échanges entre les entreprises plus traditionnelles, notamment autour de la gouvernance, de la responsabilité sociale et de l'innovation. À travers ses dispositifs d'accompagnement, ses outils financiers et des acteurs réunis au sein du Générateur BFC, la Région soutient l'entrepreneuriat engagé et encourage l'émergence de projets utiles au développement des territoires.



Une économie de proximité forte
L'économie régionale repose avant tout sur des milliers d'entrepreneurs, commerçants, artisans, d'entreprises de l'ESS (associations, coopératives...) et petites entreprises qui contribuent quotidiennement à la vitalité des territoires. En effet, l'économie de proximité, c'est environ 90% des entreprises régionales et c'est un peu plus de 80% de l'emploi régional. La Région agit pour maintenir et développer l'activité dans tous les bassins de vie.

Accompagner les créateurs
Depuis 2022, grâce à BénéFices Créa' :

- Près de 5 120 créateurs sont accompagnés ;
- Plus de 20 850 prestations sont réalisées ;
- Un réseau de proximité couvre l'ensemble du territoire régional.

L'objectif est simple : sécuriser les parcours entrepreneuriaux et favoriser la réussite des projets.

Boulangerie Étigny (89)

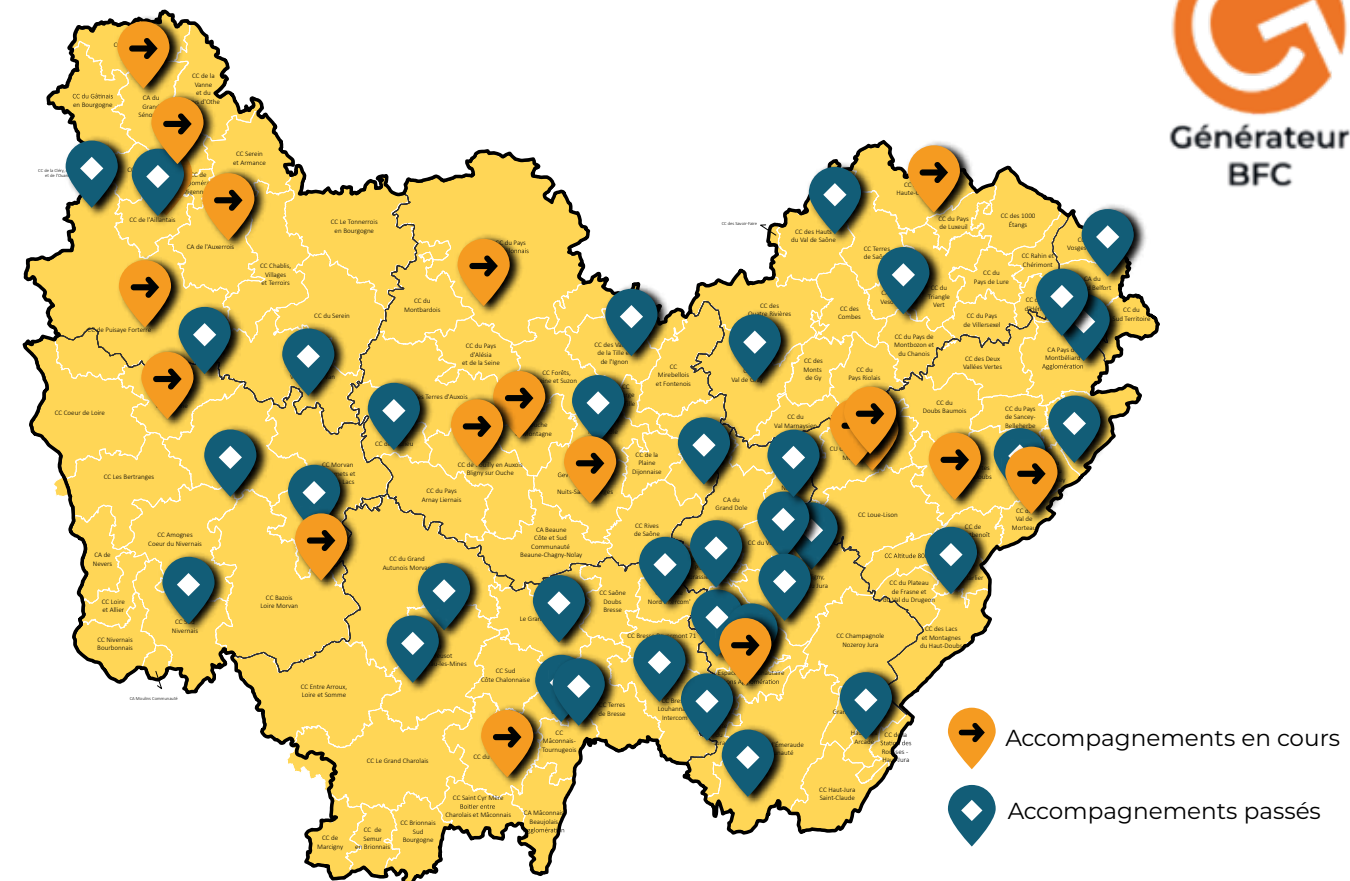
Un diagnostic de besoin en 2024 s'est poursuivi par une entrée en accompagnement BénéFices Créa' par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : préparation des éléments nécessaires à la construction du business plan, étude de marché et présentation du projet aux banques. Le projet a ensuite été orienté vers Initiative 89 qui a mis en place un prêt d'honneur de 21k€ en février 2024 suivi d'une avance remboursable de 43 368 € obtenue en juillet 2024 ; l'ensemble de ces prestations est financé par la Région.



Le Générateur Bourgogne-Franche-Comté (GBFC)
Depuis son lancement en 2016, ce collectif d'acteurs a permis d'accompagner 104 dynamiques territoriales qui ont abouti à la création de plus de 30 projets d'activités économiques autour de thématiques diverses : alimentation, économie circulaire, redynamisation de lieux – tourisme, mobilité, énergies renouvelables, culture...

Recyclerie REBOND Maîche (25)

Le Générateur BFC a accompagné le projet de création d'une recyclerie, porté par Préval Haut-Doubs. En mobilisant les acteurs locaux et les forces vives du territoire, il a contribué à construire un projet répondant aux besoins du territoire et à en étudier la faisabilité économique. C'est une démarche collaborative qui favorise le développement de nouvelles activités et de l'économie circulaire au plus près des habitants.



DES TERRITOIRES QUI SE TRANSFORMENT

Agir au plus près des besoins locaux

Le développement économique passe aussi par des infrastructures adaptées, des locaux disponibles et des zones d'activités attractives.

La Région accompagne les collectivités dans leurs projets :

- De foncier économique (observatoire OFER BFC) ;
- D'immobilier d'entreprise (la Région possède des parts dans les SEM et dans Batifranc) ;
- De revitalisation des centres-villes et centres-bourgs (Centralités rurales en région) ;
- De requalification de friches grâce à des outils dédiés.

10 Territoires d'industrie suivis

Grâce au partenariat avec l'ANCT, la Région soutient les territoires particulièrement exposés aux mutations industrielles et aux évolutions de la filière automobile, à travers un label « Territoires d'industrie » et des programmes d'actions sur 4 axes : l'innovation, les compétences, la transition écologique et le foncier économique. Sur ces 10 territoires, 177 actions sont en cours de réalisation. Ces territoires affichent leur dynamisme : sur 65 projets d'implantation en 2024, 49 (soit 75%), sont localisés dans ces territoires.



Isola composite Delle (90)

Réindustrialiser une friche pour relancer l'activité

Un ancien site industriel connaît une seconde vie grâce à la reprise d'activité d'Isola Composite et à un ambitieux programme de rénovation soutenu par le dispositif ZEFIIR, financé par la Région. Au total, 13 000 m² de locaux sont réhabilités pour accueillir production, recherche et services administratifs, contribuant ainsi à renforcer l'activité industrielle du territoire.

Une gouvernance fondée sur la coopération

Le SRDEII repose sur une méthode collective. Bilans annuels, conférences économiques régionales, concertation permanente avec les acteurs économiques et nouveaux réseaux thématiques permettent de faire évoluer l'action régionale au plus près des besoins du terrain.

L'ensemble de l'écosystème économique a participé à deux conférences économiques. Les bilans annuels du SRDEII sont présentés en en assemblée plénière, et à l'IER (instance économique régionale), instance de gouvernance de l'AER à laquelle participent des responsables d'entreprises.

UNE RÉGION ATTRACTIVE ET OUVERTE SUR LE MONDE

Exporter, attirer, rayonner

L'ouverture internationale constitue un levier majeur de développement pour la Bourgogne-Franche-Comté. La région figure parmi les territoires français les plus tournés vers l'exportation et reste l'une des rares régions affichant un solde commercial structurellement positif.

Des implantations créatrices d'emplois

L'action de l'Agence Économique Régionale a permis de nombreuses implantations d'entreprises.

Depuis 2022 :

- 319 entreprises implantées ;
- 8 290 emplois créés ou maintenus.

Des projets industriels d'envergure Parmi les investissements accompagnés :

- Des projets industriels (Jimmy, Vicky Food...) ;
- Les gigafactories liées à l'hydrogène dans le Nord Franche-Comté (John Cockerill, Genhy ; Inocel développement) ;
- Des investissements dans la filière du luxe.

Ouvrir de nouvelles perspectives à l'international

En lien avec la Team France Export, la CCI régionale et Business France, la Région aide les PME à se lancer ou à se développer à l'export grâce à un accompagnement collectif et à des soutiens adaptés à chaque étape de leur projet.

La Région valorise ses filières d'excellence lors de grands rendez-vous internationaux :

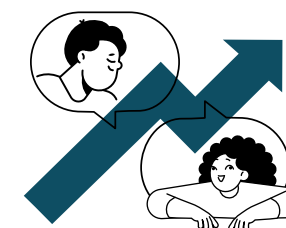
- Hyvolution (hydrogène) ;
- Exposition universelle d'Osaka (agroalimentaire) en 2025 ;
- Micronora (Microtechniques et précision) et développe de nouveaux partenariats avec le Wisconsin (USA) et le Québec.

La coopération franco-suisse

Partenaire majeur de la Bourgogne-Franche-Comté, la Suisse est au cœur de nombreux projets transfrontaliers. Grâce aux programmes Interreg et à l'action de l'Arc jurassien, entreprises, chercheurs et collectivités développent ensemble des projets innovants dans les domaines de la santé, de l'industrie, de l'agriculture et de la transition écologique.

Grâce au soutien de la Région, la CCI Bourgogne-Franche-Comté a accompagné près de 180 entreprises primo-exportatrices, dans le cadre de l'action « Booster 200 », pour développer leur activité à l'export et accéder à de nouveaux marchés internationaux.

CONSTRUIRE ENSEMBLE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN



Quatre ans après son adoption, le SRDEII a démontré sa capacité à mobiliser les acteurs économiques autour d'une ambition commune : préparer l'avenir de la Bourgogne-Franche-Comté.

Les priorités demeurent claires :

- ✓ Soutenir l'investissement et l'emploi ;
- ✓ Accélérer les transitions ;
- ✓ Renforcer la souveraineté économique ;
- ✓ Accompagner l'innovation ;

- ✓ Développer l'attractivité régionale ;
- ✓ Soutenir tous les territoires.

La Région poursuivra son action aux côtés des entreprises, des salariés, des collectivités, des universités, des partenaires économiques et de l'ensemble des acteurs qui font vivre l'économie régionale.

La Bourgogne-Franche-Comté avance avec ses entreprises.

SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION **2022-2025**

Crédits réalisation, conception: Région Bourgogne-Franche-Comté Direction de l'économie - 2026 - Crédits illustrations : ©AdobeStock - Crédits mise en page: ©Ebra Services

Ma Région | *avancer, partager*

bourgognefranchecomte.fr



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**